



J'ai oublié mon permis de conduire

Par **trantec**, le **24/06/2008** à **21:31**

Je suis à l'étranger, en Algérie, et j'ai oublié mon permis de conduire à Paris!! Or, je travaille désormais ici et j'ai besoin de conduire. L'ambassade de France, ou son consulat peut il me délivrer une autorisation temporaire?